

S'ORGANISER

**DROITS SYNDICAUX,
DROITS DE LA PERSONNE**



LIBERTÉ

JUSTICE

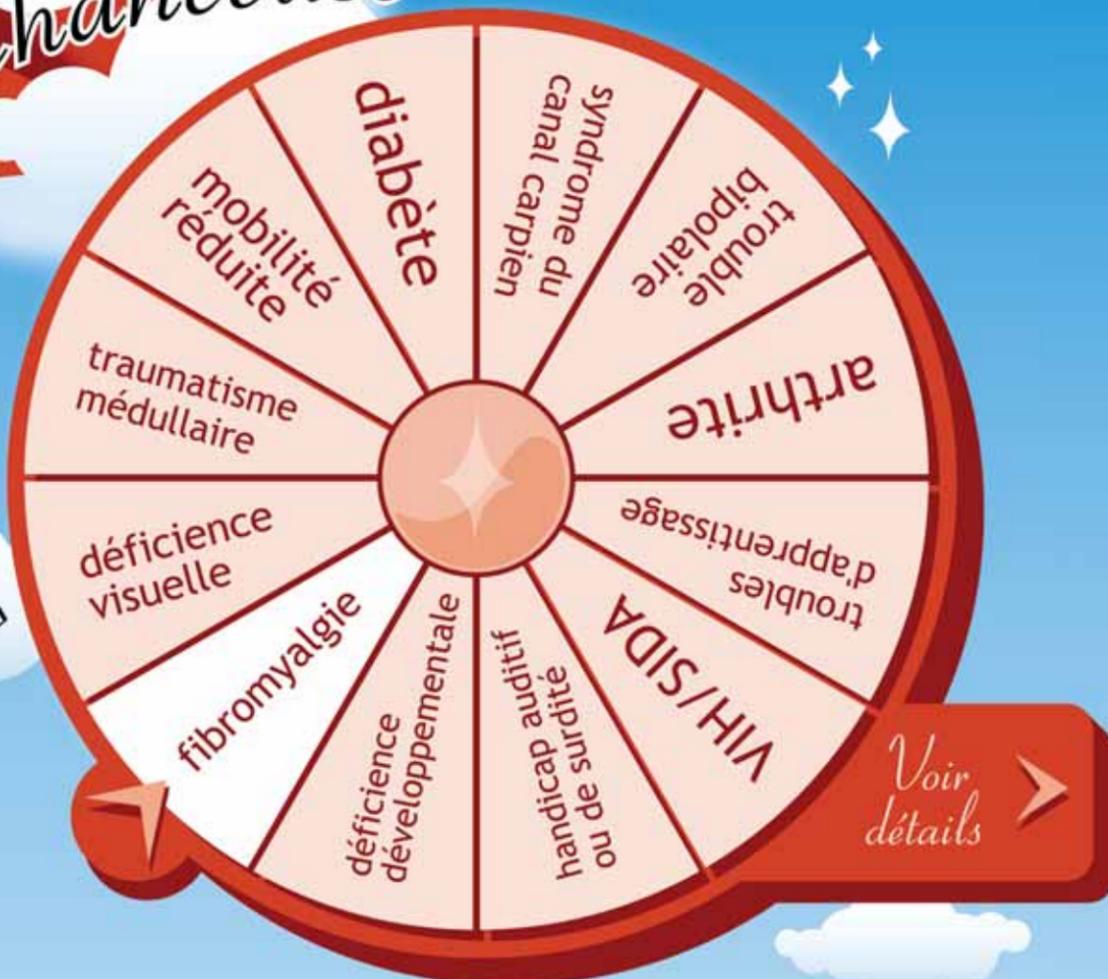
ÉGALITÉ RACE RELIGION PAIX

DIGNITÉ VIE



Curieux de savoir ce que c'est d'avoir un handicap au travail ?
Tentez votre chance en tournant la roue.

ROUE Chanceuse



« Tourner »

« Reculer »

Voir détails

« Ce que nous souhaitons pour nous-mêmes, nous le souhaitons pour tous. »



En octobre, Paul Moist a participé à un rassemblement pour l'assurance-maladie à Regina.

Le présent numéro de *S'Organiser* coïncide avec la première Conférence nationale sur les droits de la personne de notre syndicat, qui aura lieu à Vancouver.

La vision du SCFP a toujours dépassé la syndicalisation, les négociations et les services aux membres. Pendant toute notre histoire, nous avons adhéré aux principes du syndicalisme social.

Plus que jamais, nous nous préoccupons des droits et des intérêts de larges pans de la population, tant au Canada qu'à l'étranger. Le SCFP lutte pour les droits politiques, économiques, sociaux, culturels et religieux partout dans le monde.

Les conventions collectives négociées par le SCFP ont beaucoup changé au fil des ans pour tenir compte des droits de la personne. Aujourd'hui, de nombreuses ententes contiennent des clauses de « non-discrimination » détaillées. Dans certaines provinces, des régimes d'équité salariale ont été enchâssés dans la loi et nous nous efforçons toujours de mettre fin aux pratiques salariales discriminatoires. En outre, de nombreux régimes de retraite et d'avantages sociaux reconnaissent maintenant les droits des partenaires de même sexe. Les droits de la personne sont à l'origine de ces victoires.

J'entends souvent nos membres aux piquets de grève et dans les manifestations scander « les soins de santé sont un droit fondamental ». Nous partageons cette conviction et c'est pour cette raison que le SCFP lutte pour des services publics de qualité, accessibles à tous.

Dans un monde où des millions de travailleurs n'ont pas droit à la plus simple dignité humaine, sans parler des droits syndicaux, nous avons l'obligation de soutenir nos consœurs et nos confrères des autres pays. C'est pour cela que le SCFP vient en aide aux travailleurs de la santé et des usines de l'Amérique du Sud. C'est pour cela que

nous luttons contre la pandémie du VIH-SIDA. C'est pour cela que nous fournissons une aide financière aux victimes de désastres naturels dévastateurs. C'est pour cela que, avec nos alliés, nous exigeons une eau salubre et à coût abordable pour tous. Et c'est pour cela que nous voulons la paix au Moyen-Orient. Chacune de ces activités est enracinée dans la défense des droits de la personne.

Au SCFP, les mots « droits de la personne » ne sont pas qu'une expression à la mode. Ils incarnent une réalité que nous mettons en œuvre au travail, dans nos activités de lobbying et dans notre travail de défense de la justice dans le monde. Comme le disait le célèbre réformateur social et homme politique canadien J. S. Woodsworth : « Ce que nous souhaitons pour nous-mêmes, nous le souhaitons pour tous. À cette fin, nous devons assumer notre part du travail et des luttes du monde. »

En toute solidarité,

Le président national,

Paul Moist

Paul Moist



Table des matières

- 2 Au cœur de l'action**
Le point sur le Groupe de travail sur les femmes; Le nouveau siège social; Nos disparus; Victoire dans le dossier des agents de bord.
- 15 Le SCFP au Canada**
Des femmes atteintes de déficiences échangent des stratégies en C.-B.; Boom de l'emploi en Alberta; En Ontario, la bataille sur les RLIS prend de l'ampleur; Nouvelle campagne des travailleurs municipaux du Québec; Que réserve le nouveau gouvernement libéral du N.-B. aux travailleurs ?
- 20 Révolution culturelle**
Livres et cinéma : quoi de neuf ?
- 20 Le mot du secrétaire-trésorier national**
Entreprendre une action politique plus vigoureuse

Reportages

- 6 Élections municipales 2006 : choisir nos patrons**
Cet automne, six provinces et territoires canadiens ont tenu des élections municipales. Le SCFP n'est pas resté « sur la clôture »!
Par Karin Jordan
- 8 Faire la différence**
Les syndicats canadiens ont élaboré un nouveau plan d'action pour aider les travailleurs LGBT.
- 10 En couverture : Les droits syndicaux sont des droits de la personne**
Pour souligner la première Conférence nationale du SCFP sur les droits de la personne, nous examinons ce que fait notre syndicat pour créer un monde meilleur, non seulement pour ses membres, mais pour tous.
Par Anne Marie Atkins

S'ORGANISER

S'Organiser est publié par le Syndicat canadien de la fonction publique. Veuillez adresser toute correspondance à : Communications-SCFP, 21, rue Florence, Ottawa (Ontario) K2P 0W6. Téléphone : (613) 237-1590. Télécopieur : (613) 237-5508. Nous acceptons de publier les lettres qui nous sont envoyées, mais nous nous réservons le droit de les remanier pour plus de concision ou de clarté. Tout article publié dans S'Organiser peut être repris pourvu que la source soit mentionnée.

Envois de publications, n° de convention de vente : 40005741

Retourner les copies non distribuables au Canada à : Communications-SCFP, 21, rue Florence, Ottawa (Ontario) K2P 0W6

Visitez le site Web du SCFP à www.scfp.ca ou communiquez avec nous à courrier@scfp.ca

Directrice des communications : Louise Leclair
Rédactrice : Natasha Gauthier
Conception graphique : Julie Turmel

Le personnel de communications : Lou Arab, Robert Bellerose, Alexandre Boulerice, James Chai, Ian Clysdale, Pat Daley, David-James Fernandes, Wendy Forbes, Dan Gawthrop, Karin Jordan, Diane Kalen, Robert Lamoureux, Chris Lawson, Dennis Lewycky, Catherine Louli, John McCracken, Doreen Meyer, Roseanne Moran, Danielle Savoie, Beth Smillie, Sandra Sorenson et Stella Yeadon.

Adjointes à la rédaction : Céline Carré, Manon Lajoie-Beaulne, Hélène Bélanger.



Syndicat canadien de la fonction publique

Conseil exécutif national
Président national – Paul Moist
Secrétaire-trésorier national – Claude Généreux

Vice-présidences générales

Mario Gervais
Tom Graham
Rick MacMillan
Barry O'Neill
Patrick (Sid) Ryan

Vice-présidences régionales

Donna Ryan – Terre-Neuve-et-Labrador
Danny Cavanagh – Nouvelle-Écosse
Daniel Légère – Nouveau-Brunswick
Donalda MacDonald – Île-du-Prince-Édouard
Charles Fleury – Québec
Claude Turcotte – Québec
Michael Hurley – Ontario
Candace Rennick – Ontario
Wyman MacKinnon – Nord de l'Ontario
Kevin Rebeck – Manitoba
Frank Mentès – Saskatchewan
D'Arcy Lanovaz – Alberta
Mark Hancock – Colombie-Britannique
Fred Muzin – Colombie-Britannique

Vice-présidences à la diversité

Dharam Boodhoo
Leo Cheverie

La lutte pour les soins de santé publics reprend de plus belle



Le secrétaire-trésorier national Claude Généreux a distribué des morceaux de gâteau à un hôpital de Charlottetown pour célébrer l'anniversaire de naissance de Tommy Douglas, le 20 octobre.

Le président du SCFP-N.-É., Danny Cavanagh, avec Debbie Kelly, la présidente du Réseau des citoyens pour les soins de la santé de la Nouvelle-Écosse.

Le gouvernement de Stephen Harper a peut-être fait au moins une bonne chose pour le Canada en revitalisant, grâce à ses politiques, d'importants groupes de lobbying comme la Coalition canadienne de la santé (CCS).

Le Comité national du SCFP sur les soins de santé a élaboré un plan d'action destiné à protéger, à améliorer et à élargir les soins de santé publics d'ici aux prochaines élections fédérales.

« Les conservateurs de Stephen Harper sont vulnérables dans le dossier de la santé, affirmait le président national Paul Moist dans une lettre envoyée dernièrement aux présidents de division du SCFP. Leur unique priorité en matière de santé a été l'introduction des garanties en matière de temps d'attente. »

Depuis février 2006, le SCFP et d'autres syndicats et groupes sociaux se rencontrent pour faire du lobbying en faveur de la protection, de l'expansion et de l'amélioration du système public de soins de santé au Canada. Cette nouvelle campagne s'intitule « Les soins de santé publics, ça marche! »

Ce niveau de collaboration est pratique sans précédent. Après avoir signé un pacte de solidarité en mai 2006 sous le leadership du SCFP, plus de 14 grands syndicats et groupes sociaux ont commencé à organiser des assemblées publiques partout au pays, de concert avec les coalitions provinciales de la santé (cliquez sur www.medicare.ca pour en savoir plus sur les assemblées publiques qui auront lieu ou qui ont eu lieu dans votre région).

Aux assemblées publiques, les travailleurs et les citoyens pourront apprendre comment fonctionne le système public de

soins de santé, et ils pourront aussi comprendre l'importance des intérêts commerciaux qui s'y attaquent. Ces rassemblements favorisent également le lobbying et les autres mesures prises au niveau local. En outre, la coalition distribue des dépliants et des troussees d'action. (Cliquez sur www.scfp.ca pour télécharger vos propres dépliants et troussees d'action.)

Entre autres initiatives entreprises dernièrement, les militants des coalitions de la santé ont fêté l'anniversaire de naissance de Tommy Douglas, le 20 octobre, avec des événements un peu partout au Canada. Ils ont aussi fait du lobbying auprès de leurs députés pendant la Semaine de l'assurance-maladie, du 13 au 18 novembre.

La privatisation menace notre système public de soins de santé. Ce sont l'Alberta, la Colombie-Britannique, l'Ontario, le Québec et certaines parties de la côte est qui en souffrent le plus. Le gouvernement fédéral a permis aux provinces de sous-traiter des emplois dans le secteur de la santé, comme les services d'alimentation, le nettoyage, l'entretien, la buanderie, l'administration et d'autres services. Beaucoup de ces emplois étaient occupés par des membres du SCFP.

En travaillant pour des sociétés privées, ces membres peuvent s'attendre à voir chuter leur salaire, parfois jusqu'à 50 pour cent. En outre, les employés d'entreprises privées sont souvent mal formés et travaillent dans des conditions dangereuses, ce qui compromet la qualité de services pourtant si essentiels à de bons soins de santé.

« Les soins de santé publics sont efficaces et ils doivent demeurer publics et équitables », croit Paul Moist, qui, en septembre, a fait partie d'un panel sur les soins de santé et la privatisation organisé par la CCS au congrès fédéral du Nouveau Parti démocratique tenu à Québec.

« Nous affirmons que l'innovation et l'amélioration peuvent se faire au sein du système public. Nous ne permettrons à aucun gouvernement de démanteler le programme social le plus précieux du pays. Nous ferons entendre notre voix chaque fois que des politiciens et des représentants du monde des affaires tenteront ensemble d'affaiblir la plus belle expression de démocratie et de compassion de notre pays. » ■



De g. à d. : Mario Gervais (président, SCFP-Québec), Barry O'Neill (président, SCFP-C.-B.), Donalda MacDonald (présidente, SCFP-I.-P.-É.), Claude Généreux, Paul Moist, Rick MacMillan (vice-président général).

Bâtir pour notre avenir

Le 19 septembre 2006, les dirigeants du SCFP ont enfoncé des pelles dorées dans le sol pour marquer le début de la construction du nouveau siège social national du SCFP, qui devrait ouvrir ses portes à la fin de 2007. La cérémonie de la première pelletée de terre marquait aussi un tout nouveau chapitre de l'histoire de notre syndicat.

Claude Généreux, secrétaire-trésorier national, est extrêmement fier du projet et du processus qui a mené à son développement.

« Ce projet est l'aboutissement de plusieurs années de planification pour prévoir la croissance de notre organisation et regarder vers l'avenir pendant que nous bâtissons l'avoir financier de nos membres », déclare-t-il.

Les bureaux du 21, rue Florence, au centre-ville d'Ottawa, que le SCFP national occupe depuis 1980, ne suffisent plus aux besoins du syndicat. Après l'étude de plusieurs possibilités, dont la mise à niveau, l'agrandissement des locaux actuels et même la location, il a été décidé que l'achat d'un terrain et la construction d'un nouvel édifice sur mesure serait la solution la plus pratique et la plus sensée économiquement.

« Nous voulions un édifice qui soit écologique et sûr à tous égards, en plus d'être un excellent investissement pour

l'argent de nos membres, explique M. Généreux. Ce projet répond à tous nos critères. De plus, en achetant au lieu de louer, nous pourrions réaliser d'importantes économies à long terme. »

Le siège social de 20 millions \$, qui sera construit par une main-d'œuvre syndiquée, sera situé dans la partie est de la ville, près des transports en commun. L'édifice a été planifié et sera construit sur les solides bases des valeurs de syndicalisme social du SCFP et de son engagement à être un employeur progressiste.

« Lorsqu'il sera terminé, l'édifice sera l'un des bâtiments les plus écologiques d'Ottawa, souligne M. Généreux. En effet, il sera construit selon les normes environnementales les plus élevées en matière de chauffage, d'éclairage et d'utilisation du sol. Mais il ne sera pas seulement écologique – nous tiendrons aussi compte de toute la technologie et des techniques de construction qui assureront sa sécurité et sa durabilité. » En outre, les locaux de travail et de réunion du nouvel édifice seront suffisamment spacieux pour s'adapter à la croissance du syndicat.

« Le SCFP a toujours été un leader dans sa collectivité, affirme Claude Généreux. Avec cet édifice, nous donnons un exemple solide au secteur public et aux entreprises. » ■

Tendances décelées dans les obstacles à la participation des femmes

Des tendances ressortent clairement des premières consultations menées par le Groupe de travail national sur les femmes auprès des membres sur le militantisme et la participation syndicale des femmes.

Lucie Levasseur, membre du GTNF, soutient que bien que le processus en soit encore à ses débuts, le groupe de travail du Québec a remarqué certaines tendances.

« Nous avons toujours soupçonné que

les raisons pour lesquelles les femmes sont moins actives dans leur section locale sont très différentes des raisons pour lesquelles il n'y a pas beaucoup de femmes dirigeantes aux instances provinciales et nationales », souligne M^{me} Levasseur.

« Plus nous parlons aux femmes, plus nos soupçons se confirment, poursuit-elle. Au niveau local, les barrières sont plus systémiques. Les femmes n'ont pas beaucoup

de temps libre et elles préfèrent le consacrer à leur famille. C'est une question de valeurs et de priorités. Elles ne sont pas intéressées à assister aux réunions syndicales en soirée, ou bien elles ne le peuvent pas parce qu'elles doivent s'occuper des enfants. Dans la très grande majorité des cas, les femmes demeurent les principales responsables de la famille, surtout le soir. »

M^{me} Levasseur croit que les sections locales peuvent remédier à ce problème en tenant leurs réunions à des heures différentes ou en offrant des services de garde. Mais aux niveaux plus élevés du syndicat, les solutions pourraient ne pas être aussi simples, car les barrières sont davantage liées à la structure.

« Aujourd'hui, le leadership provincial et national est visiblement très masculin, affirme M^{me} Levasseur. Les femmes le constatent et se disent que c'est un monde d'hommes. On voit la même chose aux congrès, qui tendent à être dominés par les hommes. Les femmes ne se sentent tout simplement pas les bienvenues. »

Elle croit que les femmes ont aussi des relations difficiles et complexes avec les postes de pouvoir et d'autorité. Les consultations et le sondage du GTNF examineront ces questions et d'autres au cours de l'automne. ■ **Natasha Gauthier**

Le SCFP se souvient de ses disparus

Le SCFP pleure la perte récente de plusieurs membres de sa famille.

En août, **Tom O'Leary**, ancien président du SCFP de Terre-Neuve-et-Labrador, est mort à l'hôpital à l'âge de 67 ans. Travailleur municipal à Saint-Jean, T.-N., Tom O'Leary est devenu membre du Conseil exécutif national du SCFP, où il a siégé pendant 12 ans. Ardent défenseur des droits des travailleurs, il a aussi été président de la section locale 569 pendant plus de 20 ans.

En septembre, **W. D. (Bill) Black**, ancien président du Syndicat des employés d'hôpitaux, s'est éteint paisiblement à l'âge de 90 ans. Homme de métier à l'Hôpital Royal Columbian, en Colombie-Britannique, il a été président de 1968 à 1980.

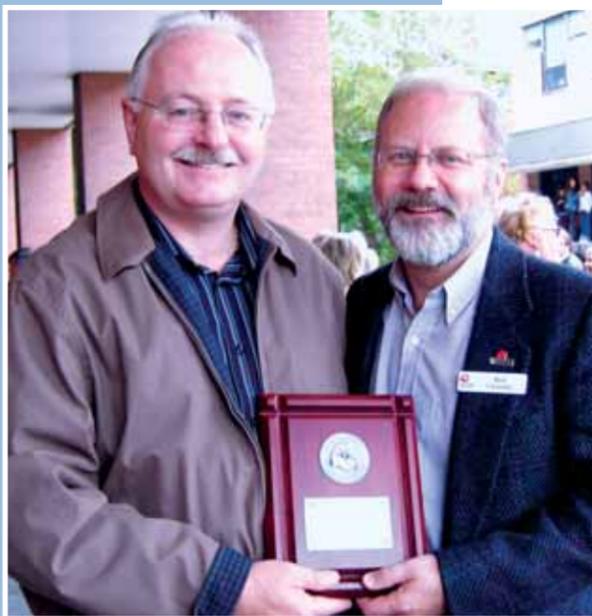
En octobre, **Beverly Smale**, conseillère syndicale, est décédée subitement à l'âge de 47 ans. À peine quelques jours plus tard, **Lucie Richard**, directrice régionale du Québec, perdait sa bataille contre le cancer. Elle avait 56 ans.

M^{me} Smale a joint les rangs du SCFP en 1979, lorsqu'elle était aide-infirmière à l'Hôpital général de Stratford. En 1982, elle a été élue présidente de sa section locale, le SCFP 424. Elle a aussi été vice-présidente régionale du Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario. Elle est devenue conseillère syndicale en 1990 et s'est jointe au bureau d'Ottawa en 1997.

C'est dans les années 60 que Lucie Richard a commencé à jouer un rôle actif

au syndicat à l'Université Laval, à Québec. En 1981, elle a été élue présidente de la section locale 2500 à l'université. Elle a été présidente du SCFP-Québec de 1984 à 1986. Elle devient ensuite conseillère syndicale. En 1993, on lui confie la coordination des syndicats du secteur public du SCFP. En 2002, elle a été nommée directrice adjointe du SCFP-Québec et est devenue directrice en février 2006. Elle était aussi vice-présidente de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

Le président national Paul Moist et le secrétaire-trésorier national Claude Généreux ont exprimé leurs condoléances au nom de tous les membres. ■



S'entraider avec Centraide

Ken Clavette, représentant syndical chez Centraide, a remis au président national Paul Moist une plaque soulignant la générosité de nos membres. En effet, vous avez donné plus de 1 million \$ à Centraide cette année par l'entremise de vos lieux de travail, vos sections locales ou d'autres organismes.

Conseillers syndicaux en herbe



Douze nouveaux conseillers syndicaux ont récemment suivi une formation intensive de trois semaines à Ottawa. Le programme de formation des conseillers est offert par la Direction de l'organisation et des services régionaux.

En avant-plan, de g. à d. : Laura Delhenty, Cheryl Colborne, Marta Posada, Sharon Small, Greg Ingram. En arrière-plan, de g. à d. : Tina Meadows, Louise Firlotte, Kim Cail, Rob Jandric, Kim Aschenbrenner, Sueanne Hawkins, Lee McLeod.

Le ratio du personnel/passagers reste à 1:40

Les passagers du transport aérien au Canada pourront se sentir un peu plus en sécurité, grâce en partie à une vigoureuse campagne menée depuis quatre ans par le SCFP.

En septembre, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il ne réduira pas l'effectif minimum à bord des appareils de plus de 50 sièges, contrairement à ce que réclamait l'industrie.

« La lutte a été longue », a déclaré Pamela Sachs, présidente de la composante d'Air Canada, qui représente 8750 membres du personnel de cabine.

En vertu des normes de sécurité aérienne au Canada, les appareils doivent opérer avec au moins un agent de bord pour 40 passagers. Les compagnies aériennes se sont battues en 1995 pour obtenir le droit d'ex-

ploiter le jet régional de 50 sièges de Bombardier et des appareils semblables avec un seul agent de bord. Depuis, les compagnies aériennes veulent étendre le ratio 1:50 à d'autres appareils de leur flotte.

« Cette victoire montre à quel point nous sommes puissants lorsque nous travaillons ensemble, a souligné le président national Paul Moist. Depuis quatre ans, le SCFP a tout fait pour faire connaître notre cause à Ottawa. Tous les niveaux du syndicat ont collaboré à cette campagne, que ce soient les composantes, les sections locales, nos conseillers en santé et sécurité ou d'autres membres de notre Division du transport aérien. Et, bien sûr, nous avons bénéficié de l'aide financière et des ressources du SCFP national. »

« Nous sommes convaincus que les efforts que nous avons déployés pour persuader les députés que ce changement de règle nuit à la sécurité des passagers ont aidé le gouvernement à prendre la bonne décision, a ajouté le secrétaire-trésorier national Claude Généreux. Nous avons pu compter sur le soutien actif des trois partis d'opposition. Même certains membres du caucus conservateur nous ont appuyés. »

« Ce dossier a pris une dimension de sécurité que le gouvernement ne pouvait pas balayer du revers de la main, a affirmé M^{me} Sachs. Nous devons rester vigilants et continuer de défendre la sécurité des passagers contre les tentatives renouvelées de réduire les effectifs minimums et d'harmoniser nos règles à celles des États-Unis. »

■ **Sandra Sorensen**

Choisir nos patrons

Qu'ils aient été candidats ou qu'ils aient travaillé en coulisses, de nombreux membres et conseillers du SFCP ont participé aux élections municipales de cet automne. Karin Jordan a recueilli leurs commentaires.

Cet automne, les membres du SFCP ont fait campagne. Ils ont travaillé à faire élire des conseillers municipaux et des commissaires d'école progressistes en Ontario, en Saskatchewan, au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Le fait de remplacer quelques personnes en charge à un conseil municipal ou scolaire peut changer bien des choses pour les membres du SFCP et pour les collectivités.

« Je considère ces élections comme une occasion de choisir mes patrons », affirme Gerry Flood, qui travaille pour un conseil scolaire et qui est président du comité d'action politique du SFCP-Manitoba.

Certains membres ont pris le chemin le plus direct pour effectuer le changement en se présentant eux-mêmes aux élections. À Yellowknife, dans les T.-N.-O., Mary Lou Cherwaty, agente de bord de First Air et membre du SFCP, a été élue par acclamation au poste de commissaire d'école. M^{me} Cherwaty est aussi présidente de la Fédération du travail des Territoires du Nord.

En Ontario, Shawn Wilson, de la section locale 1287 dans la région du Niagara, a brigué les suffrages à son conseil municipal, comme plusieurs autres membres.

En juillet, le conseiller syndical Greg Mandzuk a été réélu à l'un des quatre postes de conseiller municipal de Winnipeg Beach.

À Yorkton, en Saskatchewan, Kerry Bewcyk, aide-soignant dans un foyer de soins infirmiers spéciaux, s'est présenté pour la première fois au conseil municipal.

« J'aimerais avoir mon mot à dire sur la façon dont les choses se décident et m'arranger pour qu'elles se fassent bien, explique M. Bewcyk, membre de la section locale 4980. Je veux protéger les services publics, améliorer les relations de travail et faire cesser le mauvais usage de l'argent des contribuables. » Il donne l'exemple des emplois à la ville qui ont été sous-traités et soutient que le travail pourrait être fait pour moins cher et mieux par les travailleurs municipaux.



Le gouvernement municipal est l'instance la plus proche des gens, ce qui est idéal pour Marlene Hunt. Elle s'est présentée au conseil municipal de Cornwall, à l'Î.-P.-É. C'était sa première campagne municipale, mais l'aide-enseignante de la section locale 3260 avait déjà été candidate du Nouveau Parti démocratique aux élections provinciales.

« Pour les militants sociaux, la scène municipale est très importante et très concrète, souligne-t-elle. Les enjeux sont

locaux et on peut voir le résultat de son travail. »

L'édification de coalitions solides est essentielle à l'élection de conseillers municipaux favorables aux travailleurs. À Regina, le SFCP est membre de la *Coalition for a Citizen Friendly Regina* (CCFR). La coalition a été formée en octobre dernier, dans le but stratégique de participer aux élections municipales.

Un an plus tard, la CCFR s'était dotée d'un bon programme et d'une équipe de candidats aux conseils municipal et scolaires, dont Jim Holmes, ancien directeur régional du SFCP-Saskatchewan, qui se présentait à la mairie.

« Pour une modeste coalition créée par des bénévoles, je crois que nous avons fait du bon travail. C'est un excellent début », croit-il.

En Saskatchewan, les élections ont servi de répétitions pour les futures campagnes.

« Nous construisons pour la prochaine fois, explique la conseillère syndicale Aina Kagis, qui participe à la coalition depuis ses tous débuts. Notre organisation ne disparaîtra pas après les élections. Nous avons amorcé un processus d'édification. »

« Regina a une importante population autochtone qui grandit sans cesse, souligne M. Holmes. Mais la ville n'a pas fait grand-chose pour favoriser l'emploi. Lorsque nous parlions aux Premières Nations et aux Métis, nous constatons qu'ils avaient de très mauvaises relations avec l'hôtel de ville. Ils ont l'impression que personne ne veut leur parler, que personne ne veut s'occuper de leurs problèmes. »

De concert avec la coalition, les membres autochtones du SFCP à Regina ont travaillé à faire sortir le vote autochtone. En août, un barbecue organisé pour mousser la participation des Premières Nations et des Métis a attiré près de 650 personnes, raconte l'organisatrice Miranda Moran.

« Le taux de participation autochtone est vraiment faible, souligne-t-elle. La plupart des gens s'occupent des élections dans les réserves mais ne participent pas aux élections municipales. Nous travaillons à leur expliquer pourquoi ces élections sont aussi importantes et nous les incitons à y participer. » M^{me} Moran, qui est

Métis, est aide-nutritionniste à l'Hôpital général de Regina et membre de la section locale 3967.

« Pour changer l'avenir, vous devez voter, affirme-t-elle. Beaucoup de gens se plaignent de ce qui se passe après, mais ils ont la chance de changer les choses dès maintenant. » Elle ajoute que le mot est en train de se passer dans les réserves et dans les petites collectivités de la province.

En Ontario, les travailleurs des conseils scolaires se sont organisés pour élire des commissaires suffisamment solides pour s'opposer à une formule de financement provincial qui a déclenché une crise dans le secteur de l'éducation.

« On nous demande sans cesse d'en faire plus avec moins, mais nous n'y arrivons plus », soutient Frank Ventresca, président du Comité de coordination des conseils scolaires de l'Ontario et président de la section locale 4156.

« Ce sont les enfants qui en subissent les conséquences – que ce soit le nettoyage, les bibliothèques ou le soutien des aides-enseignants, tout est réduit », selon M. Ventresca, qui est concierge en chef à une école primaire de Niagara.

M. Ventresca et d'autres avaient l'intention de sensibiliser les commissaires aux effets des compressions en les amenant au travail pour une journée. Il espère que la visite incitera les commissaires à refuser les diktats provinciaux qui obligent les conseils à équilibrer les budgets scolaires sur le dos des travailleurs et des élèves. Il est aussi évident que la campagne ne s'arrête pas après les élections aux conseils scolaires – la cible deviendra tout simplement le gouvernement provincial.

Les campagnes n'étaient pas faciles. À Winnipeg, Gerry Flood a essayé d'insuffler de l'énergie à ses membres et de lutter contre l'apathie des électeurs.

« C'est parce que la [privatisation] ne nous a pas frappés aussi fort et aussi rapidement [que d'autres villes], avoue-t-il. Mais nous n'y échapperons pas si nous ne réagissons pas. »

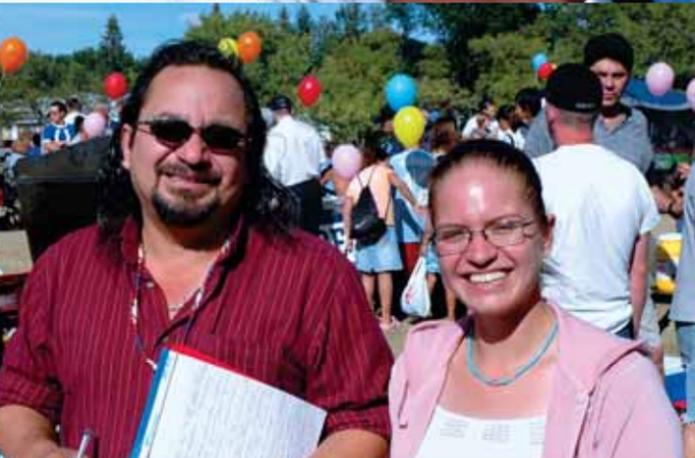
Bien que les membres du SFCP-Manitoba n'aient pas obtenu les résultats souhaités à Winnipeg, trois conjointes de travailleurs de soutien du SFCP, détiennent maintenant la balance du pouvoir à la division scolaire de Turtle River.

À l'Î.-P.-É., Marlene Hunt avait d'autres préoccupations, dont sa sécurité lorsqu'elle faisait du porte-à-porte le soir.

« Il est certain que la sécurité est un défi de plus pour les femmes candidates », affirme-t-elle. Des membres et son fils de 20 ans l'accompagnaient. Elle croit qu'il serait difficile de se présenter sans l'appui du SFCP, qui incluait sa participation à un cours de campagne pour les femmes.

La coalition de Regina a eu de la difficulté à trouver des femmes pour se présenter aux élections cette année. Ses membres veulent faire mieux la prochaine fois et accroître aussi la participation des autochtones et des personnes ayant un handicap.

« Nous devons comprendre comment les gens peuvent suspendre leurs activités normales, surtout pour les femmes, explique Jim Holmes. Parce qu'il faut faire des journées non pas doubles, mais triples. » ■



La section locale 3967 de Regina a organisé un BBQ pour inciter les membres autochtones à voter. À g., ci-haut : Hitomi Suzuta, membre du Groupe de travail national sur les femmes. En dessous : Don Moran et sa fille Miranda, organisateurs autochtones.



Un nouveau plan d'action pour les travailleurs LGBT

Dans le numéro d'été de *S'Organiser*, nous vous présentons un compte-rendu sur la conférence « Workers Out! » destinée aux travailleurs et travailleuses lesbiennes, gais, bi et trans et à leurs syndicats. Les délégués du SCFP sont revenus de l'événement prêts à changer le monde grâce à un nouveau plan d'action syndical mondial pour les travailleurs LGBT.

« Workers Out! » a été organisée dans le cadre d'une conférence plus large sur les droits des LGBT par des syndicats canadiens et québécois, dont la Confédération des syndicats nationaux, la Centrale des syndicats du Québec, le Congrès du travail du Canada et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec. Cette conférence faisait elle-même partie des premiers « Outgames » mondiaux, un rassemblement international d'athlètes et d'artistes LGBT et de leurs sympathisants, qui avait lieu à Montréal en même temps.

Voici quelques extraits du plan d'action :

Les personnes déléguées à la troisième conférence « Workers Out! » tenue à Montréal sont :

- conscientes que la réalité syndicale dans chacun des pays peut être très différente, allant d'un droit d'association reconnu par les chartes dans certains, jusqu'à l'emprisonnement et la mort pour toute personne tentant de se regrouper syndicalement dans d'autres;
- conscientes que les intégrismes religieux sont un obstacle majeur à l'avancement des droits des LGBT et qu'il faut en tenir compte dans son travail;
- conscientes que l'avancement des droits de la personne et plus particulièrement en ce qui a trait à l'orientation sexuelle, à la diversité sexuelle et à l'identité de genre peut-être très différente, allant d'une reconnaissance pleine et entière dans certains pays à l'emprisonnement et la mort dans d'autres pour toute personne LGBT;
- conscientes que la notion de travail peut différer selon les pays, mais unanimes autour du fait que la persécution, l'intimidation et le harcèlement sont inacceptables pour toutes les communautés LGBT incluant les travailleuses et travailleurs du sexe;
- conscientes que la réalité propre à chaque pays peut grandement influencer positivement ou négativement les progrès que le mouvement syndical peut accomplir quant à la promotion des droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, transsexuelles, travesties et intersexuées.

Les délégués recommandent :

- la promotion de l'éducation aux droits syndicaux et aux droits humains afin de permettre la prise de conscience, la prévention et l'élimination des préjugés et des problèmes causés par la discrimination en raison de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre et de la diversité sexuelle;
- la reconnaissance par les organisations syndicales, et ce à tous leurs paliers, des droits des LGBT et de la lutte contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie;
- la mise sur pied de groupes ou de comités LGBT au sein de chacune des organisations syndicales qu'elles soient locales, nationales ou internationales;
- la négociation de clauses de convention collective bannissant toute forme de discrimination en raison de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre et de la diversité sexuelle en s'assurant d'inclure les enjeux

LGBT dans le contenu des négociations collectives, notamment la reconnaissance des conjoints de même sexe et de leurs familles, ainsi que l'obtention de milieux de travail exempts de tout harcèlement ou intimidation;

- le développement de politiques VIH-Sida en milieu de travail qui respectent les droits des travailleurs et travailleuses atteints ou touchés par la situation d'un proche et la reconnaissance de la double discrimination dont sont victimes les LGBT qui vivent avec le VIH-Sida;
- l'action politique s'adressant à tous les niveaux de gouvernement en appui à des changements dans les politiques et les lois pour reconnaître la pleine égalité, le respect et les droits de tous les LGBT;
- le développement de différentes formes de coopération entre les syndicats des pays développés et ceux en émergence afin de renforcer la lutte pour la reconnaissance des droits des LGBT tant au niveau du travail qu'au niveau social.

Les délégués recommandent que les syndicats mondiaux, en particulier la Confédération internationale des syndicats libres, le Congrès mondial du travail, la nouvelle confédération internationale qui sera créée sous peu, les Fédérations syndicales internationales et leurs organisations régionales respectives :

- élaborent et diffusent des lignes directrices concernant l'élimination de la discrimination pour des motifs d'orientation sexuelle, de diversité sexuelle et d'identité de genre en milieu de travail;
- * diffusent les différents guides et les meilleures pratiques déjà existants au sein des différents syndicats à travers le monde.

En outre, les délégués demandent que leurs organisations syndicales exigent de l'Organisation internationale du travail :

- une assistance technique aux partenaires syndicaux et sociaux afin d'abolir la discrimination dont sont victimes les LGBT à l'embauche, au travail et à la retraite;
- l'élaboration et la diffusion de lignes directrices concernant l'élimination de la discrimination pour des motifs d'orientation sexuelle, d'identité de genre ou de diversité sexuelle.

Les délégués recommandent également à leurs syndicats respectifs d'assurer le suivi de ces projets.

Les droits syndicaux sont des droits de la personne

Pour souligner la première Conférence du SCFP sur les droits de la personne, *S'Organiser* jette un regard sur l'histoire de notre syndicat en matière de droits de la personne et d'égalité au Canada et ailleurs dans le monde.

Un compte-rendu d'Anne Marie Aikins

Le principe qui guide le travail du mouvement syndical canadien est bien connu : ce que nous voulons pour nous-mêmes, nous le voulons aussi pour les autres.

Cette idéologie sous-tend le travail de solidarité du syndicat, tant au Canada qu'à l'étranger. Le SCFP est engagé dans tous les enjeux liés aux droits de la personne, qu'il s'agisse de racisme, de discrimination sexuelle, d'équité salariale, d'homophobie ou des droits des personnes ayant un handicap. Mais même si nous avons fait beaucoup de progrès, nous savons qu'il est plus important que jamais de lutter pour les droits collectifs, ici comme ailleurs. C'est pour cette raison que le SCFP tient sa première Conférence nationale sur les droits de la personne, du 23 au 26 novembre, à Vancouver.

Les droits syndicaux et les droits de la personne se complètent bien. Kiké Roach,

avocate en droits civils de Toronto et l'une des conférencières invitées, explique que chaque fois que les droits d'un individu sont violés, il devient plus facile de rogner sur les droits collectifs.

« Que ce soit chez nous ou ailleurs, si des gens sont exploités, surtout les plus vulnérables qui sont habituellement les premiers à perdre leurs droits, nous en subissons tous les conséquences, croit M^{me} Roach. Nos valeurs et nos croyances s'effritent et nos travailleurs en souffrent. »

Ken Davidson est président du comité de solidarité internationale du SCFP-C.-B. et co-président du Comité national pour la justice mondiale. Il a une réponse toute

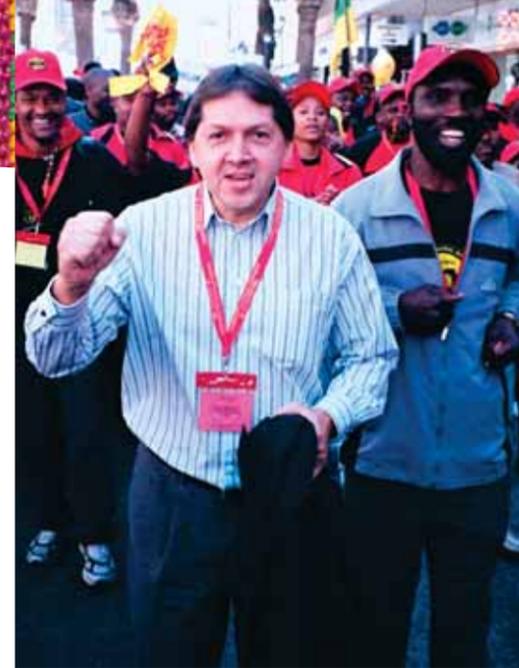


L'avocate Kiké Roach.

prête pour les membres du SCFP qui lui demandent pourquoi consacrer des ressources à la justice dans le monde quand il y a tant d'enjeux locaux importants.

« Si vous permettez à d'autres pays de laisser leurs conditions de travail se détériorer à un niveau inférieur aux nôtres, nos propres employeurs essaieront vite de nous imposer ces mêmes normes ou pire, d'envoyer notre travail à l'étranger », explique-t-il.

M^{me} Roach est d'accord. « Au Canada, nous sommes fiers d'être une société qui respecte la loi, les droits de la personne et le concept d'application régulière de la loi. Mais le mouvement syndical ne sait que trop bien à quel point il est facile pour des gouvernements d'éroder les droits des travailleurs. »



Claude Généreux au Congrès du Syndicat des travailleurs municipaux d'Afrique du Sud.

Nos droits et libertés de base

Les droits de la personne sont définis comme des droits et des libertés de base auxquels tous les êtres humains ont droit. Ces droits incluent le droit à la vie et à la liberté, la liberté de pensée et d'expression et l'égalité devant la loi.

Au Canada, nos droits sont garantis par la *Charte des droits et libertés*, elle-même enchâssée dans la Constitution canadienne. La Charte est claire dans ses dispositions relatives à l'égalité. Mais Anita Braha, avocate des droits de la personne de Vancouver, souligne que bien que le Canada soit souvent cité en exemple, ces droits ont maintes fois été bafoués sur le terrain.

« Le Canada est souvent considéré comme un modèle en matière de droits à

l'égalité. Des Canadiens ont même aidé l'Afrique du Sud à rédiger sa constitution progressiste post-apartheid, rappelle M^{me} Braha, qui est aussi invitée à la conférence sur les droits de la personne. Même si notre propre Constitution nous déçoit parfois d'un point de vue pratique, je frémis à l'idée de ce que serait notre pays sans elle. »

Au Canada, le mouvement syndical a toujours été à l'avant-garde de la lutte pour faire enchâsser les droits des travailleurs dans des lois, incluant les régimes de retraite et l'assurance-maladie, le droit à un salaire de subsistance et le droit à la syndicalisation.

« Les batailles qu'a livrées le mouvement syndical au fil des ans ont profité à tous, y compris aux travailleurs non syndiqués », rappelle le président national du SCFP Paul Moist.

Mais la sphère d'influence des syndicats s'étend bien au-delà des enjeux liés au travail. Depuis longtemps, le mouvement syndical est un catalyseur des insatisfactions des gens à l'égard de leur gouvernement. Par exemple, notre capacité à nous organiser a aidé à façonner des lois de l'immigration plus équitables, soutient Kiké Roach.

« Nos dispositions relatives à l'égalité et nos organismes de promotion et de protection du droit à l'égalité sont dans la mire de certaines forces politiques », ajoute Anita Braha. Elle cite l'exemple des conservateurs de Stephen Harper qui, dans les compressions imposées en septembre, ont éliminé ou radicalement réduit le financement destiné à de nombreux programmes sociaux, dont le programme des contestations judiciaires et la Condition féminine.

« Essentiellement, le gouvernement a décidé que les voix qui parlent d'égalité des sexes dans ce pays seraient réduites au silence, croit Paul Moist. Pire encore, toutes les voix qui veulent défier l'actuel statut des lois du pays seront étouffées. Nous trouvons cela très troublant. »

Aider les Canadiens en aidant nos membres

« Les syndicats ont toujours été au cœur des initiatives pour promouvoir l'égalité au Canada », rappelle Anita Braha, dont les services sont souvent retenus par les syndicats pour représenter les travailleurs dans des causes de harcèlement sexuel, d'équité salariale et d'obligation d'adaptation.

« Nous savons qu'il reste encore du travail à faire, mais le SCFP est fier des victoires qu'il a remportées au fil des ans en matière d'égalité et de droits de la personne pour ses membres et pour son personnel, soutient Sandi Howell-Solc, directrice du Service de l'égalité du SCFP, qui a organisé la conférence sur les droits de la personne de Vancouver. La ténacité dont nous avons fait preuve dans de nombreuses causes a mené à des changements significatifs qui profitent à tous les Canadiens. » M^{me} Howell-Solc donne l'exemple probant de la cause Rosenberg.

Deux membres du personnel du SCFP, Nancy Rosenberg et Margaret Evans, recevaient les avantages sociaux offerts par le SCFP pour leur partenaire de même sexe. En 1995, le SCFP n'a pas pu y inclure dans son régime les prestations des conjoints survivants de même sexe. Les deux femmes ont donc décidé de contester la définition



de « conjoint » incluse dans la Loi sur l'impôt.

Avec l'appui entier du SCFP, M^{mes} Evans et Rosenberg ont soutenu qu'elles étaient victimes de discrimination en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*, qui garantit à chaque personne le droit à une protection égale de la loi sans discrimination. Dans une décision unanime, la Cour d'appel de l'Ontario a renversé la décision d'une cour inférieure et jugé que la définition restrictive du mot « conjoint » dans la Loi sur l'impôt violait la Charte. La Cour a déterminé que le redressement approprié était l'inclusion immédiate des partenaires de même sexe dans la définition de « conjoint » pour les régimes de retraite privés. Le gouvernement fédéral a décidé de ne pas en appeler de cette décision.

M^{me} Howell-Solc souligne que cette cause, qui a entraîné la modification de la Loi pour reconnaître les conjoints de fait de même sexe, doit sa réussite au programme des contestations judiciaires, maintenant défunt.

Le cas de Meredith Clements, membre de la section locale 338, qui travaille pour un détachement de la Gendarmerie royale en Colombie-Britannique, est une cause type plus récente. M^{me} Clements a d'abord demandé à son employeur, la ville de Kelowna, les avantages sociaux pour conjoints de même sexe lorsqu'elle a été embauchée en 1999, ce qui lui a été refusé. M^{me} Clements a présenté une nouvelle demande en 2001, et encore en 2003, sans succès (les avantages sociaux pour les partenaires de même sexe sont offerts dans la plupart des contrats municipaux de la C.-B. depuis 2000).

Lorsque la loi provinciale sur le mariage a changé à l'été de 2003 et que les partenaires de même sexe ont eu légalement droit aux avantages sociaux, le SCFP a déposé un grief auprès de l'employeur au nom de M^{me} Clements. Le grief a été réglé à l'automne 2004 avant que la cause n'aille en arbitrage. Peu après, M^{me} Clements a déposé une plainte devant le Tribunal des droits de la personne de sa province. La Ville de Kelowna a finalement conclu une entente avec elle en juillet 2006, moins d'une semaine avant l'audition de sa plainte.

En Ontario, le SCFP a écrit de nombreuses lettres d'appui à Gary Freeman, un bibliothécaire afro-américain de Toronto actuellement en prison qui lutte contre son extradition aux États-Unis pour un incident qui a eu lieu il y a plus de 35 ans. Et, en 2005, une cause présentée devant le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario a donné lieu à une décision obligeant le gouvernement provincial à assumer les frais de la chirurgie pour changement de sexe de Martine Stonehouse, une membre transsexuelle de la section locale 4400 (travailleurs des conseils scolaires de Toronto).

Le SCFP est reconnu pour son militantisme en faveur des droits de la personne et de l'égalité. En 2004, le syndicat a reçu un prix de l'Association canadienne de la presse syndicale pour son « Cahier de négociation de l'égalité », qui montre aux sections locales comment discuter des questions d'égalité à la table de négociation. Et, en 2005, le Centre d'études sur la diversité sexuelle de l'Université de Toronto

nous a décerné un prix pour notre leadership en défense de la diversité sexuelle.

La privatisation affaiblit nos droits

Non content de défendre les droits de la personne au Canada, le SCFP, guidé par les énoncés de politique adoptés à ses congrès, a un dossier impressionnant en matière de solidarité internationale.

En 2001, les membres ont adopté le slogan « Au cœur de l'action localement et mondialement ». Deux ans plus tard, le document d'orientation stratégique du SCFP intégrait les campagnes et les alliances stratégiques internationales aux éléments de base de son travail.

« Il ne se passe pas une semaine sans que nous recevions une lettre, une pétition ou une autre demande d'intervention urgente dans un dossier international », souligne le secrétaire-trésorier national Claude Généreux.

L'un des enjeux les plus chers au SCFP est la lutte contre la privatisation de services essentiels comme l'eau.

« C'est la privatisation qui nous a menés dans beaucoup de pays, surtout en Amérique latine, précise Ken Davidson. Chaque fois que des multinationales s'attaquent aux services publics, les droits de la personne et les droits fondamentaux individuels sont menacés. »

Selon un rapport du Centre canadien de politiques alternatives (CCPA), la privatisation affaiblit et parfois élimine des services publics comme les services de garde d'enfants, les soins de santé et l'éducation.

Le SCFP travaille à consolider la résistance aux entreprises et aux gouvernements qui veulent privatiser les services publics. Nos victoires sont ancrées dans les luttes communautaires, qui bénéficient de liens provinciaux, nationaux et internationaux. En mars 2006, le SCFP et ses syndicats partenaires ont organisé et subventionné une conférence de l'Internationale des services publics sur les nouvelles formes de privatisation, à Ottawa. Les participants ont fait part de leur expérience et partagé leurs stratégies de lutte à la privatisation, en plus d'élaborer des façons de travailler ensemble.

Solidarité sans frontières

L'un des principaux outils dont dispose le SCFP pour faire progresser son travail de solidarité internationale est le « Fonds Global Justice Mondiale » (autrefois connu sous le nom de « Fonds d'entraide syndicale ») établi en 1993. Les principales sources de revenu du Fonds sont le SCFP national, le Congrès du travail du Canada et l'Agence canadienne de développement international, ainsi que les dons des sections locales, des membres et du personnel du SCFP (on peut maintenant contribuer en ligne en toute sécurité sur www.scfp.ca). Le revenu annuel du Fonds est d'environ 100 000 \$.

Pour recevoir du financement, un projet doit répondre à certains critères.

« En premier lieu, nous tenons compte des personnes qui participent au projet, dit M. Davidson. Y a-t-il des liens de syndicat à syndicat? Y a-t-il des femmes? Ces personnes partagent-elles nos préoccupations et notre engagement? Pouvons-nous devenir plus forts en travaillant ensemble?

Peu importe le pays, nous voulons qu'un syndicat national soit notre partenaire. S'il se trouve que ce syndicat a un partenaire de coalition, tant mieux. »

Parmi les projets financés cette année, il y a eu l'Échange des travailleurs de la santé à Cuba, une radio communautaire et une stratégie de communications au Guatemala, et deux échanges entre des travailleurs des secteurs publics colombien et canadien.

La plupart des divisions du SCFP sont dotées de comités internationaux permanents qui amorcent des projets et du travail de solidarité à l'échelle locale. De nombreuses sections locales entretiennent aussi leurs propres liens internationaux, souvent associés à leur champ de travail. Et bien des membres travaillent directement pour des organismes internationaux qui fournissent du soutien et des services à un niveau international.

Le soutien de nos consœurs et confrères d'autres pays est une responsabilité que les dirigeants du SCFP prennent très au sérieux. Claude Généreux et le président du SCFP-Alberta D'Arcy Lanovaz ont fait partie d'une délégation représentant plus de 10 pays au 8^e Congrès annuel du Syndicat des travailleurs municipaux d'Afrique du Sud (SAMWU).

« Nous trouvons important de consolider l'appui mutuel de nos deux groupes, précise M. Généreux. Des milliers de kilomètres nous séparent peut-être, mais nous luttons tous pour nos emplois, pour nos collectivités, pour l'égalité et contre la privatisation et la mondialisation. »

Les liens qu'entretient le SCFP avec le SAMWU ne datent pas d'hier. Le premier vice-président du SAMWU, Xolile Nxu, a été invité d'honneur au congrès national du SCFP de 2005. Toutefois, les racines de cette association sont beaucoup plus profondes que la simple participation aux congrès de l'autre.

« Le SAMWU affirme clairement que les relations bilatérales qu'il entretient avec le SCFP, développées dans le cadre du Projet des services municipaux (PSM) (un projet de recherche qui étudie les répercus-

sions de la privatisation dans certains secteurs clés), sont le lien le plus profitable que le SAMWU ait jamais développé, ont dit MM. Généreux et Lanovaz au Conseil exécutif national. En fait, le SAMWU considère le PSM comme un modèle pour de futurs réseaux de recherche. »

Parmi les autres campagnes internationales appuyées par le SCFP, mentionnons la campagne « Abolissons la pauvreté », qui demande notamment au gouvernement canadien de hausser sa contribution à l'aide internationale à 0,07 pour cent du produit intérieur brut. Le SCFP a aussi offert un soutien financier au Forum mondial de la paix à Vancouver, en juin 2006.

Rendre les droits de la personne universels

Dans son étude « Labour Left Out: Canada's Failure to Protect and Promote Collective Bargaining as a Human Right », Roy Adams explique que bien qu'il y ait eu une révolution dans les droits de la personne au Canada au cours du dernier demi-siècle, les droits des travailleurs ont diminué.

Publiée par le CCPA, l'étude conclut que les gouvernements canadiens ont « délibérément et à maintes reprises enfreint les normes de travail internationales qu'il avait solennellement promis de respecter, de protéger et de promouvoir ».

« Si le Canada peut nier que la négociation collective est un droit fondamental, d'autres pays pourront certainement prétendre que leurs coutumes locales leur permettent d'exercer de la discrimination à l'égard des femmes, des enfants et des minorités ethniques », affirme M. Adams.

« Les droits de la personne sont universels, soutient Anita Braha. Nous ne pouvons pas choisir de les accorder aux uns et les refuser aux autres. La lutte pour l'égalité et les droits de la personne exige l'énergie et les efforts de tous. » ■

La journaliste Anne Marie Aikins milite depuis de nombreuses années pour l'égalité et la justice sociale. Elle demeure à Toronto.



John Humphrey, le père de la Déclaration des droits de l'homme de l'ONU

Près de 60 années se sont écoulées depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme par les Nations Unies. La Déclaration était l'une des premières réalisations majeures de l'ONU et demeure un puissant instrument et un symbole pour le monde entier. Pourtant, peu de personnes savent que la première version de cet historique document a été rédigée par un Canadien, John Peters Humphrey.

John Peters Humphrey est né en 1905 à Hampton, au Nouveau-Brunswick. Son enfance a été marquée par la tragédie. Son père est mort avant son premier anniversaire. Lorsqu'il était âgé de six ans, après avoir subi de graves brûlures, il a dû être amputé du bras gauche. À onze ans, il a perdu sa mère. Ces coups durs, ainsi que le fait d'avoir traversé deux guerres mondiales et la Crise de 1929, ont eu une profonde influence sur les valeurs de John Humphrey et sur sa vision du monde.

M. Humphrey a fait ses études à l'Université de Mount Allison à Sackville, au N.-B., puis à l'Université McGill à Montréal, où il a obtenu quatre diplômes.

Il est plus tard devenu professeur et doyen de la faculté de droit.

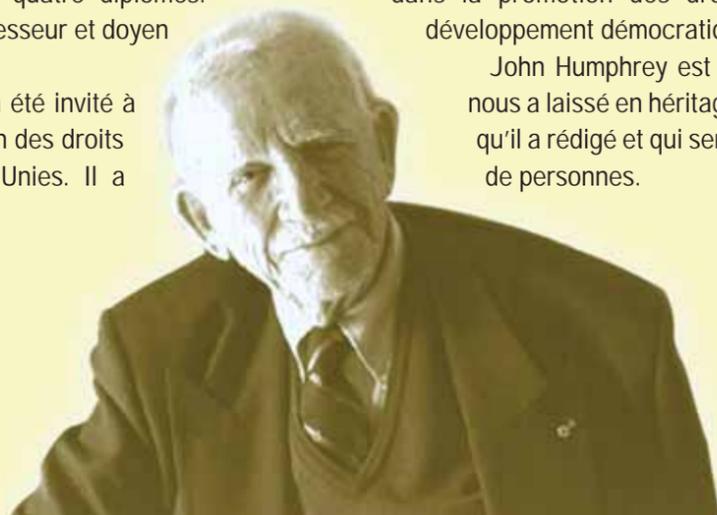
En 1946, M. Humphrey a été invité à créer et à diriger la Division des droits de l'homme des Nations Unies. Il a

rédigé un document de 400 pages pour le projet de Déclaration universelle et a écrit la première ébauche en 1947. Après d'autres révisions effectuées par divers représentants et comités de l'ONU, la Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale de l'ONU, le 10 décembre 1948. Pour souligner ce jalon, le 10 décembre est reconnu comme la Journée des droits de l'homme.

M. Humphrey a dirigé la Division des droits de l'homme jusqu'en 1966. Il est ensuite retourné à McGill, où il s'est consacré à l'enseignement des lois sur les droits de la personne et à leur défense. Entre autres réalisations, il a aidé à mettre sur pied Amnistie internationale Canada et la Fondation canadienne des droits de la personne.

En 1992, le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique a créé le prix John Humphrey pour la liberté, d'une valeur de 25 000 \$, qui est décerné chaque année à une organisation ou à une personne qui se distingue par ses réalisations exceptionnelles dans la promotion des droits de la personne et du développement démocratique.

John Humphrey est mort en 1995, à Montréal. Il nous a laissé en héritage, entre autres, le document qu'il a rédigé et qui servi d'inspiration à des millions de personnes.



« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

– Article 1, Déclaration universelle des droits de l'homme

LE SCFP AU CANADA

C.-B. : Les femmes ayant un handicap trouvent des enjeux communs



Sheryl Burns, membre du Groupe de travail national sur les femmes, animait la réunion.

Huit femmes du SCFP ayant des handicaps se sont rencontrées pour discuter d'enjeux communs.

« Il y avait un peu de nervosité dans l'air au début, mais aussi beaucoup d'énergie positive à la fin, a déclaré Natalie Lisik, présidente de la section locale 2950 (services de soutien de la University of British Columbia), elle-même atteinte d'une perte auditive.

Sheryl Burns, membre du Groupe de travail national sur les femmes et du Groupe de travail sur les travailleurs ayant un handicap du SCFP de la C.-B., animait la réunion. Grâce aux sous-titres et aux services de traduction en langage des signes, tout le monde a pu communiquer.

La réunion a permis à Carolyn Becker, membre de la section locale 1091, de briser l'isolement dont elle souffre en tant que concierge sourde au conseil scolaire de Delta.

« Cela m'a fait du bien d'expliquer ce qui se passe dans mon école, a-t-elle souligné. Je suis très isolée au travail, parce que personne ne me parle. »

M^{me} Becker a constaté que, malgré les nombreux progrès réalisés dans les lois sur les relations de travail, son handicap est le plus grand obstacle à son avancement.

« Il est difficile d'obtenir une promotion ou de faire un autre travail, parce que l'employeur soutient tout simplement que je ne peux pas le faire, que je ne serais pas capable de le faire, a déploré M^{me} Becker, qui siège au conseil d'administration de la *BC Deaf Sports Federation*. Même si je voulais travailler comme aide-enseignante, l'employeur ne fournit pas de services d'interprétation. »

Plusieurs idées sont ressorties de la réunion. On a entre autres suggéré de permettre l'auto-identification sur les cartes syndicales.

« Pourquoi pas? se demandait Carrie Bishop de la section locale 2262 (employés municipaux de Castlegar), qui a de la difficulté à écrire. Au gouvernement fédéral, vous avez la possibilité de vous auto-identifier comme ayant un handicap. Si on le faisait, nous pourrions repérer un plus grand nombre de nos membres handicapés. Imaginez la différence que cela ferait pour leur premier contact avec le syndicat. »

M^{me} Lisik a soutenu que la réunion lui avait permis de renforcer son travail comme militante syndicale.

« Il faut éduquer les collègues de travail, et les employeurs doivent savoir quels types d'adaptation ils doivent mettre en place, a-t-elle précisé. Souvent, les employeurs ne savent pas quoi faire, parce qu'ils n'ont pas les ressources nécessaires. Pourtant, on peut faire bien des choses qui ne coûtent rien. »

Karin More, membre de la section locale 2950 et secrétaire à la faculté de médecine de la University of British Columbia, est atteinte de dépression chronique. Elle voulait sensibiliser les gens à son handicap et en apprendre davantage sur ceux des autres.

« C'est réconfortant d'écouter des femmes qui ont d'autres handicaps, a-t-elle ajouté. Cela donne une autre perspective. »

■ Dan Gawthrop

La C.-B. face au rouleau compresseur des PPP

En Colombie-Britannique, nos sections locales font face à une vague sans précédent de partenariats public-privé. Que ce soit pour l'eau, les loisirs, l'administration publique ou la gestion des déchets, les sociétés privées veulent profiter de la manne des services publics.

Cet été, le conseil municipal de Penticton a annoncé son intention de construire un nouveau centre d'activités en PPP. Une société américaine assumerait la gestion des nouvelles installations, ainsi que celle de deux autres établissements où travaillent les membres de la section locale 608. Le gouvernement provincial avait

(suite à la page 16)

(suite de la page 15)

promis d'assurer près de 50 millions \$ des 56 millions \$ prévus pour le projet.

Le 16 septembre, les résidents de la municipalité ont été invités à voter sur le projet dans le cadre d'un référendum. Le plan de financement public-privé a été approuvé à 80 pour cent. Sur la question de l'exploitation privée, toutefois, les électeurs de Penticton se sont montrés plus réticents et un peu plus de 54 pour cent d'entre eux ont voté oui.

Les sections locales du SCFP de Penticton ont joué un rôle dans la « Coalition pour un centre d'activités publiques à coût abordable ». Pour Carolae Donoghue, présidente de la section locale 608, c'est grâce aux efforts de ces membres que le taux d'approbation pour l'exploitation privée a été plus faible.

« Nous avons fait des progrès ici, mais il est clair que nous devons travailler avec les élus et le public dans le dossier de la privatisation et des PPP », a affirmé M^{me} Donoghue, qui est également présidente du comité contre la sous-traitance du SCFP-C.-B.

De nombreuses municipalités de la C.-B. sont en train de mettre à niveau des installations municipales vieillissantes et songent à se tourner vers les PPP.

Dans le District régional de la Capitale (DRC) au sud de l'île de Vancouver, un important débat public fait rage sur un projet coûteux de traitement des égouts. Le gouvernement de la C.-B. fait la promotion active d'un PPP et incite le DRC à « envisager de nouvelles technologies et

une diversification des modes de financement et de prestation, incluant la possibilité d'une participation du secteur privé ».

La section locale 1978, qui représente les travailleurs du DRC, participera à la

campagne Eaux agues Island et travaillera avec d'autres sections locales du SCFP à promouvoir une solution publique pour le traitement des égouts.

■ Roseanne Moran

Le boom de l'emplois en Alberta : manne ou fléau ?



Le boom de l'emploi en Alberta : bon pour les travailleurs, moins bon pour des services publics à court d'argent.

Quinze dollars l'heure pour servir des beignes chez Tim Hortons?

Bienvenue en Alberta.

Avec le pétrole qui dépasse les 60 \$ le baril, l'économie de l'énergie de l'Alberta est en pleine effervescence. Et, pour les travailleurs syndiqués, cette

situation apporte son lot de possibilités – et de problèmes.

Si vous êtes capables de travailler, il est facile de trouver un emploi en Alberta. Presque chaque entreprise de restauration rapide a une affiche « personnel demandé » dans sa vitrine. La



Rassemblement autochtone réussi à Victoria

Le SCFP-C.-B. a tenu sa deuxième rencontre autochtone sur des terres des Premières Nations, à Victoria, du 13 au 15 octobre. Près de 80 membres y ont participé.

plupart paient de 5 \$ à 7 \$ de plus que le salaire minimum de 7 \$ l'heure.

La pénurie de main-d'œuvre est bonne pour les travailleurs syndiqués... jusqu'à un certain point.

Selon D'Arcy Lanovaz, président du SCFP-Alberta, « les employeurs qui contrôlent leurs revenus peuvent faire concurrence aux autres pour engager des travailleurs. Mais les conseils scolaires et les établissements de soins de longue durée – qui comptent lourdement sur un financement provincial stagnant – ne peuvent pas embaucher et garder leurs employés aussi facilement. »

Partout dans la province, le personnel des établissements de soins de longue durée – sous-payé et surchargé de travail avant le boom – a atteint sa limite. Linda Joyce, aide-soignante chez Capital Care à Edmonton, souligne qu'il y a de plus en plus de postes vacants à son lieu de travail, ce qui accroît la charge de travail de celles qui restent.

« Le gouvernement doit nous verser des salaires acceptables, sinon il ne restera plus personne pour s'occuper de nos aînés, affirme M^{me} Joyce. Pourquoi faire un travail épuisant et des doubles postes, le tout pour un salaire limité, quand les employeurs s'arrachent les travailleurs? »

C'est à Fort McMurray, au cœur des champs de pétrole de l'Alberta, que la concurrence pour la main-d'œuvre est la plus féroce. La ville grandit à un rythme effréné et les employeurs offrent des conditions mirobolantes.

« La municipalité a récemment haussé son indemnité de subsistance à 750 \$ par mois pour tous les employés, raconte Debb Grimaldi, conseillère syndicale du SCFP. Le collègue a accepté un plan similaire de 500 \$. »

« Le boom offre certaines possibilités aux travailleurs, ajoute M. Lanovaz. Mais il entraîne aussi des problèmes. Jusqu'à ce que la province se réveille et trouve une solution à la pénurie de main-d'œuvre, nous avons un problème. Les services publics et, par conséquent, le public, font les frais de cette poussée. »

■ Lou Arab



Le personnel de l'hôpital Broadview Union et leurs invités ont reçu le prix du « Soutien pour la communauté locale ». De g à d : Lou Richter (services diététiques), le maire de Broadview Sid Criddle, Barb Petrie (services diététiques), Sherry Richter (services diététiques, cuisinière en chef), Tom Graham (président du SCFP-Saskatchewan), Lisa Swanson (services diététiques), Gordon Campbell (président du Conseil des soins de santé du SCFP).

Les travailleuses en alimentation de la Saskatchewan possèdent la recette du bonheur



Lorsque Barb Neufeld a appris que le foyer Eastern Saskatchewan Pioneer Lodge s'était mérité le « Prix du public » de cette année pour ses services d'alimentation, elle a pleuré.

« Chez vous, c'est chez moi aussi », a-t-elle déclaré aux pensionnaires du foyer en recevant le prix.

Ce prix était un élément important de la *Journée des collectivités* en Saskatchewan, le 5 octobre. Le Conseil de la santé du SCFP et le SCFP-Saskatchewan ont fait équipe pour rendre hommage aux établissements de soins de santé qui en font un peu plus pour assurer la santé de leurs patients – en commençant à la cuisine.

Neuf établissements de soins de santé ont reçu un prix. Les catégories étaient « L'excellence dans la nourriture », pour les repas chauds et nutritifs préparés sur place; « Soutien communautaire », pour l'achat de produits locaux pour approvisionner leur cuisine; et le « Prix du public », pour le personnel qui s'est surpassé.

« C'est comme à la maison, a affirmé Sherry Richter, cuisinière en chef à

l'Hôpital Broadview Union et présidente du comité d'excellence dans la nourriture. Tout tourne autour de la cuisine. »

« Nous avons fait du bon travail ici et nous en sommes très fiers, a ajouté la préposée Lou Richter. Le personnel de Broadview prépare souvent des repas pour les enfants un peu capricieux ou pour les patients qui ont des demandes spéciales. »

Gordon Campbell, président du Conseil de la santé du SCFP, Tom Graham, président du SCFP-Saskatchewan, et Vicky O'Dell, représentante du comité du SCFP pour l'excellence dans l'alimentation ont passé la *Journée des collectivités* à sillonner la province pour remettre des certificats. Dans chaque établissement, la fierté des membres du SCFP qui préparent la nourriture était évidente et les gagnants étaient ravis de recevoir leurs prix.

« Je sais que leur travail est très peu apprécié, a dit Gordon Campbell. Aujourd'hui, nous voulons changer cela. »

■ Beth Smillie

Pas de répit sur le front des RLISS en Ontario

L'automne est arrivé, avec ses journées frisquettes, ses explosions de couleurs et la transformation du ministre de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, George Smitherman, en vaillant défenseur des soins de santé publics.

Mais pendant que M. Smitherman fait sa part dans le lancement de la campagne de réélection des libéraux en s'en prenant aux médecins qui prônent les vertus des cliniques privées, son ministère s'appête à sortir les services des hôpitaux et à faire entrer le système d'appels d'offres concurrentielles dans l'ensemble du système.

La loi 36 crée les réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS). Elle a été adoptée au printemps dernier, malgré une campagne menée par les membres du SCFP-Ontario en coalition avec d'autres syndicats du secteur de la santé.

Le SCFP est depuis passé à une nouvelle phase : la protection des travailleurs et le maintien des services.

« Nous avons plusieurs défis à relever, affirme Michael Hurley, président du Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO). Le gouvernement provincial a jusqu'en avril 2007 pour ordonner aux hôpitaux de transférer les services de soutien à l'extérieur. Ce qui nous préoccupe, entre autres, c'est que même si nous empêchons la privatisation en faveur d'entreprises à but lucratif, nous verrons de plus en plus de services passer au secteur communautaire, où les salaires et les conditions de travail sont moins élevés que dans les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée. »

C'est dans ce secteur que nos membres ont le plus d'expérience en appels d'offres concurrentielles. Selon cette méthode, les organisations qui offrent des services se font concurrence sur les prix et le volume. Les fournisseurs qui n'arrivent pas à offrir des « économies » – principalement en réduisant les salaires et les avantages sociaux – perdent les contrats.

« Nous devons imposer des améliorations au secteur communautaire », déclare Kelly O'Sullivan, présidente de

la section locale 4308, qui représente les travailleurs de deux organismes communautaires. Elle souligne que l'organisation des employeurs sans but lucratif du secteur tiendra sa prochaine conférence sur l'intégration des services communautaires en vertu de la régionalisation entraînée par les RLISS.

« La négociation de clauses de sécurité d'emploi sera importante pour nos membres », ajoute-t-elle.

Même dans les hôpitaux, où les conditions sont meilleures, les services de soutien peuvent être transférés par ordre ministériel. Mais la loi 36 ne définit pas ces services. Ils pourraient inclure tout ce qui n'est pas considéré comme des soins directs aux patients. Les services de soutien ont aussi été écartés d'une entente-cadre avec le gouvernement sur l'adaptation de la main-d'œuvre, après discussion avec les autres grands syndicats du secteur de la santé de la province. Le SCFP a décidé de ne pas participer à ces discussions.

« Nous sommes ici pour protéger nos membres, par pour être complice du gouvernement dans l'élimination des emplois par restructuration, conclut M. Hurley. S'il doit y avoir des discussions, elles doivent porter non pas sur les licenciements, mais sur d'autres sujets, comme l'obtention d'assurances à l'effet qu'aucun emploi ne sera transféré du secteur public au secteur privé, l'amélioration des salaires, des régimes de retraite et des avantages sociaux, et un soutien financier destiné au recyclage. »

Les activités du comité de surveillance des RLISS du SCFP se poursuivront pendant l'automne et l'hiver, en collaboration avec les membres de la Coalition ontarienne de la santé.

■ Pat Daley



Québec : les travailleurs municipaux sont là pour vous!

À la mi-septembre, nos membres du secteur municipal au Québec ont lancé une importante campagne médiatique.



Ayant pour thème *On est là pour vous!*, l'opération publicitaire souligne à la population les nombreuses tâches accomplies par les employés municipaux, tâches très souvent indispensables et que le grand public ignore souvent.

« Les services municipaux et les employés qui y travaillent sont attaqués de toutes part : partenariats public-privé, sous-traitance, privatisations, dénigrement sur la place publique, préjugés, etc., a commenté la présidente du Conseil provincial du secteur municipal (CPSM), Marjolaine Boutin. Il est temps de répondre à ces manœuvres. Nous voulons rappeler l'importance et l'avantage d'avoir, partout au Québec, des services municipaux publics au service des citoyens. »

La campagne se déroule sur l'ensemble du territoire québécois. Elle compte

aussi un volet anglophone pour la grande région montréalaise. Les interventions se multiplieront tant à la radio que dans les journaux. Pas moins de 26 stations de radio diffuseront les publicités de nos membres. Il en sera de même dans neuf quotidiens et 11 hebdomadaires.

Rappelons qu'en mai dernier, les délégations présentes au congrès du CPSM avaient adopté un plan d'action et consenti à une cotisation spéciale d'un dollar par membre, prélevée pendant 20 semaines. À ces sommes, s'est aussi ajoutée une contribution du Fonds de défense nationale dans le cadre d'une campagne à frais partagés.

■ Robert Bellerose



Élections au Nouveau-Brunswick : les enjeux des travailleurs à l'avant-plan

Après avoir essayé pendant des mois de garder son gouvernement minoritaire au pouvoir, le premier ministre conservateur du Nouveau-Brunswick Bernard Lord a décidé de déclencher des élections en septembre pour tenter d'obtenir un troisième mandat.

Le SCFP du Nouveau-Brunswick a décidé d'organiser une campagne d'enjeux. Un questionnaire a été envoyé aux trois chefs de parti pour leur demander à quelle enseigne ils logeaient au sujet des droits des travailleurs occasionnels, de l'équité salariale, de l'arbitrage de première convention collective et de la révision de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail et du Régime de retraite des employés de la fonction publique. Les réponses des leaders ont été publiées dans une brochure, dont plus de 12 000 exemplaires ont été distribués aux

membres du SCFP. Des troussees étaient aussi offertes afin d'aider les membres à faire du lobbying auprès de leurs candidats pour les amener à prendre position sur des enjeux touchant les travailleurs.

« Même si le SCFP-N.-B. n'appuyait aucun parti officiellement, notre stratégie a été payante, a affirmé Daniel Légère, président du SCFP-N.-B. Après n'avoir tenu aucun compte du vote syndical pendant quelques semaines, les conservateurs et les libéraux ont commencé à tendre l'oreille. Nous avons même convaincu les libéraux de changer leur position sur certains enjeux. »

En fin de compte, Shawn Graham et ses libéraux ont obtenu un gouvernement faiblement majoritaire, mettant ainsi fin à sept années de règne conservateur.

Au cours des mois qui viennent, le SCFP surveillera de près le nouveau gouvernement pour vérifier qu'il respecte bien

ses promesses électorales. Les libéraux ont dit être prêts à ouvrir la durée de contrat des emplois occasionnels et ont déclaré qu'il était inacceptable que des personnes puissent travailler pour le gouvernement pendant 20 ans sans jamais devenir des employés permanents. Ils ont aussi affirmé qu'ils étaient déterminés à instaurer l'équité salariale dans le secteur public au Nouveau-Brunswick. Ils veulent accorder l'équité salariale aux employés qui fournissent des services contractuels au gouvernement, à commencer par le secteur des garderies et des soins à domicile.

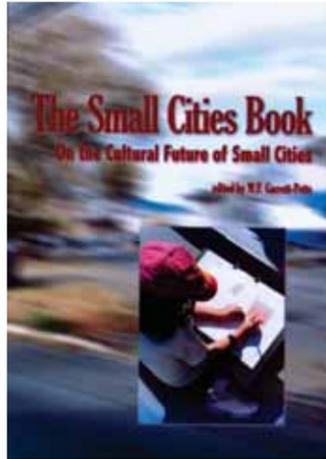
« Même si nos relations avec les anciens gouvernements libéraux ont été difficiles, le premier ministre Graham s'est engagé à avoir un dialogue plus ouvert avec les syndicats en nous rencontrant de façon régulière. Nous verrons si la porte est vraiment ouverte », a conclu Daniel Légère.

■ Danielle Savoie

The Small Cities Book

On the Cultural Future of Small Cities

Sous la direction de W.F. Garrett-Petts,
New Star Books



Montréal, Toronto, Vancouver : la culture fait habituellement surgir des images de grandes villes, avec leurs orchestres symphoniques de renommée mondiale, leurs musées, leurs théâtres et leurs compagnies de danse. Mais en lisant *The Small Cities Book*, nous apprenons que la culture peut être tout aussi riche et intéressante dans les petites villes.

Portant sur Kamloops, en C.-B., ce recueil de 25 essais, articles de recherche, poèmes, récits et exemples d'art visuel explore différentes dimensions de la vie dans une petite municipalité à l'ère de l'étalement urbain et de la mondialisation de la culture. Les auteurs abordent le développement d'atouts communautaires, l'itinérance, l'identité culturelle et le sens du lieu, entre autres.

Les articles passent d'un survol de l'économie changeante de Kamloops (de

l'industrie et des ressources naturelles au commerce de détail et aux services), à une étude de la façon dont les arts peuvent permettre un développement plus positif et progressiste, en passant par une critique d'une récente controverse amère sur un dossier de maison de transition pour libérés conditionnels.

« Pour que les centres urbains plus petits puissent prospérer et conserver leur identité malgré les influences culturelles de masse et les commerces à grande surface, ils doivent étudier de façon critique les notions d'échelle, d'espace et de lieu, souligne-t-on dans l'introduction du livre. Pour raconter leur propre histoire, les petites villes doivent écouter les voix des chez eux et puiser dans les exemples locaux. »

Même nos grandes villes auraient intérêt à suivre ce conseil.

■ **Natasha Gauthier**

Plus que jamais, nos collectivités ont besoin de nous

Le SCFP a toujours compris l'importance de l'action politique. Aujourd'hui, les conséquences de nos choix aux élections fédérales, provinciales et municipales sont plus claires que jamais.

Les compressions imposées par Stephen Harper aux organisations de femmes et aux programmes d'alphabétisation, ainsi que l'élimination du programme des contestations judiciaires, montrent non seulement qu'il n'est pas notre ami, mais aussi qu'il travaille contre nous, contre nos familles et contre les groupes en recherche d'égalité. Il crée les conditions idéales pour la prolifération de la pauvreté, du racisme, de l'intolérance et des profiteurs.

La privatisation menace le système de santé de chaque province canadienne. Le déficit de notre infrastructure est maintenant estimé à 125 milliards \$ et la possibilité que se produise une autre tragédie comme l'effondrement d'un viaduc en banlieue de Montréal est réelle.

En novembre, les militants du SCFP de tout le pays se réunissent à Vancouver dans le cadre de notre première Conférence nationale sur les droits de la personne.



Claude Généreux au premier congrès du SCFP sur l'éducation postsecondaire, qui s'est déroulé à Montréal du 12 au 14 octobre.

Cette discussion est nécessaire. Les droits fondamentaux sont niés partout dans le monde, non seulement dans des endroits comme le Moyen-Orient et au Darfour, mais aussi chez nous, où trop de gens subissent du racisme, du sexisme et du harcèlement de façon quotidienne.

Tout cela nous dit que nos collectivités ont besoin de nous. Elles ont besoin du militantisme du SCFP et de notre action

politique. Elles ont besoin de chacun de nos membres.

Nous devons travailler ensemble à élire des gouvernements qui soient clairement du côté des travailleurs. Il ne suffit pas d'élire des gouvernements qui soient moins nuls que le gouvernement actuel. Nous devons continuer de lutter en faveur de la justice sociale et économique.

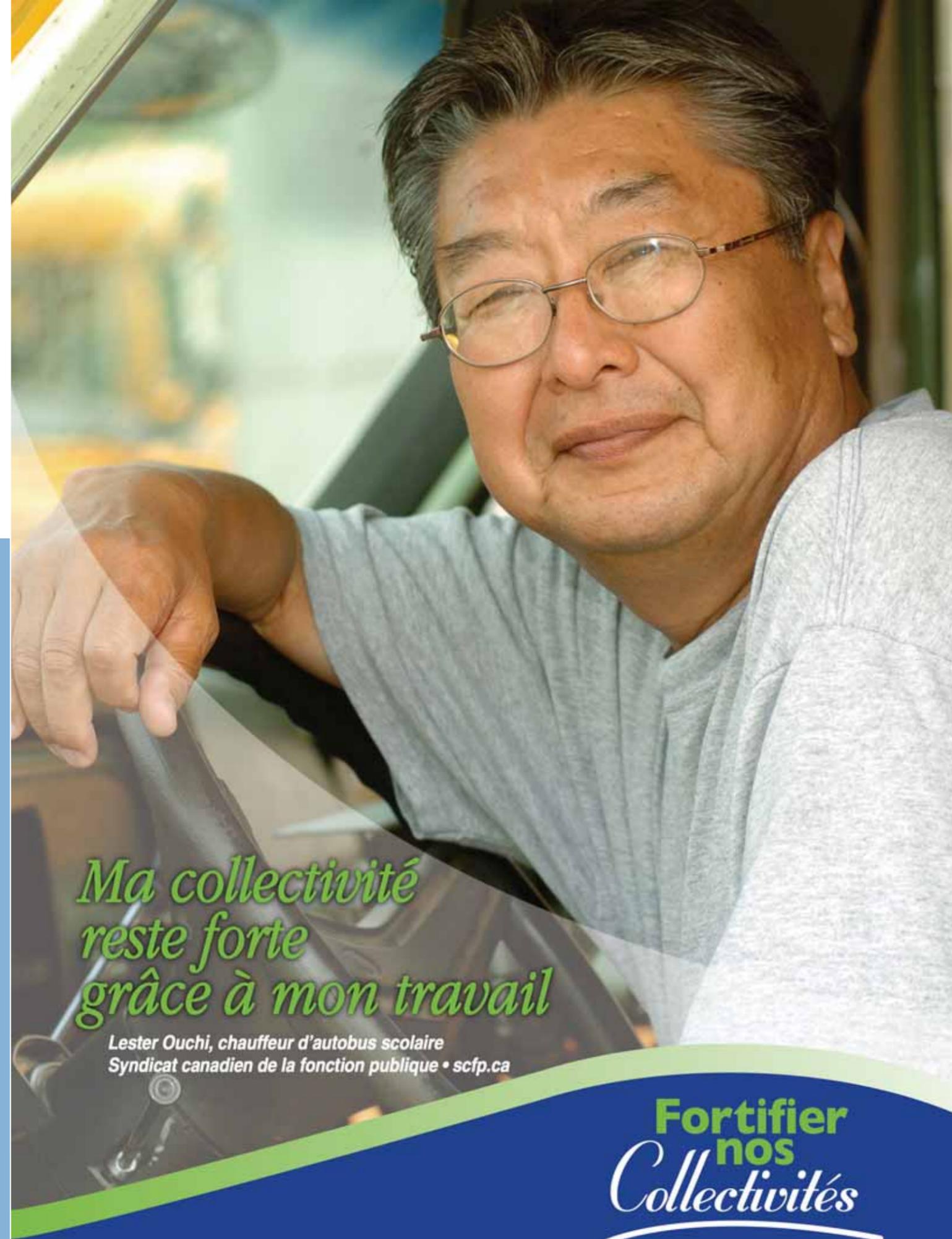
Au moment où le SCFP planifie son budget pour 2007, je veux rendre disponibles les ressources nécessaires pour mener à bien toutes ces activités. Nous prendrons les mesures voulues pour consolider notre Caisse nationale de défense afin qu'elle permette au SCFP de relever les défis croissants du syndicalisme social.

En planifiant bien et avec les ressources suffisantes, nous pouvons faire notre part dans chaque collectivité.

En toute solidarité,

Le secrétaire-trésorier national,

Claude Généreux
Claude Généreux



**Ma collectivité
reste forte
grâce à mon travail**

Lester Ouchi, chauffeur d'autobus scolaire
Syndicat canadien de la fonction publique • scfp.ca

**Fortifier
nos
Collectivités**

SE SOUVENIR et travailler pour le changement

**Nous pleurons les 14 femmes tuées,
à Montréal, le 6 décembre 1989.**

**Aujourd'hui notre objectif est de
mettre fin à la violence dans nos
lieux de travail, dans nos foyers et
dans le monde. Chaque action
a son importance.**

Le changement s'amorce avec nous.

